

INSCRIPTIONS PARASCOLAIRES 2021-2022

Dans le contexte d'épidémie de COVID-19, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) met en oeuvre

Une procédure d'inscription pour la rentrée 2021-2022 entièrement en ligne

Aucune inscription dans les écoles n'aura lieu cette année

Les parents sont invités à inscrire leur-s enfant-s par le portail internet
my.giap.ch en utilisant leur compte e-démarches
de l'état de Genève

entre le 29 mars et le 12 mai 2021 dernier délai.

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour valable, personne n'étant pas contribuable à Genève) sont priées de se rendre dès le mois de mars sur le site internet **www.giap.ch** pour plus d'information.

Dès le mois de mars prochain, les conditions générales 2021-2022 seront accessibles sur le site internet **www.giap.ch**. Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance avant les inscriptions.